

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 MARS 2013

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, GOUINEAU, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, MALEIG, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	André PAILLAS	à	Joseph LEES
	Jean BEDECARRAX	à	André MINJUZAN
	Anne-Marie ANCHEN	à	Suzanne SAGE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Jean SARASOLA
	Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
	Michel LAURONCE	à	Jean MENE-SAFRANE
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Anne BARBET	à	Bernard UTHURRY
	Robert BAREILLE	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Jean-Marie GINIEIS	à	Eliane YTHIER
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Serge GUILHEM BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASBONNE, Robert LABORDE-HONDET, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Jean-Pierre DOMECCQ, Yves TOURAINE, Dolores CABELLO, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130314-12-FIN

BUDGET ANNEXE DE L'ABATTOIR DU HAUT BEARN COMPTE ADMINISTRATIF 2012

M. LEES expose :

Le Compte Administratif de l'exercice 2012 de l'Abattoir du Haut Béarn est arrêté comme suit, avant affectation des résultats antérieurs :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultat</u>
Section Investissement	72 703,67	90 206,44	17 502,77
Section Fonctionnement	1 062 993,08	1 142 024,05	79 030,97
<u>TOTAL</u>	1 135 696,75	1 232 230,49	96 533,74

Le résultat de clôture, c'est-à-dire après intégration des résultats antérieurs, est le suivant :

	<u>Résultat 2011</u>	<u>Exercice 2012</u>	<u>Résultat clôture</u>
Section Investissement	-20 171,96	17 502,77	-2 669,19 (déficit)
Section Fonctionnement	64 266,09	79 030,97	143 297,06 (excédent)

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, M. Le Président ne participant pas au vote

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2012 du budget annexe de l'Abattoir du Haut Béarn qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Percepteur

- **APPROUVE** le Compte de Gestion

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 14 mars 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT